

vées. Des échoppes adossées aux contre-forts avaient miné leur base. Les combles étaient à refaire à neuf, ainsi que les chéneaux et les couvertures. Les crénelages avaient été supprimés; il n'en restait plus que deux ou trois merlons. Enfin, par suite de la chute de la tour de la cathédrale, un écartement s'était manifesté dans les deux murs latéraux. La restauration, conduite par M. Viollet-le-Duc, est aujourd'hui entièrement terminée. Rien d'incertain d'ailleurs ni d'hypothétique dans ce travail. Grâce à l'étude approfondie qu'il a faite de l'architecture du moyen âge, l'architecte a su recueillir sur le monument même des indications dont il ne s'est jamais écarté. Il a notamment retrouvé, dans les reprises faites à la fin du XIII^e siècle, tous les membres des voûtes, arcs-doubleaux, arcs ogives, clefs, etc.

C'est à l'aide de ces fragments, conservés comme preuve à l'appui de son œuvre, qu'il nous a rendu, dans sa splendeur première, un des monuments les plus originaux et les plus parfaits de la plus belle époque de l'art français au moyen âge.

RAPPORT

DE M. VIOLLET-LE-DUC, ARCHITECTE DU MONUMENT,

SUR LA SITUATION DE CET ÉDIFICE ET SUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION

QU'IL EST NÉCESSAIRE D'Y EXÉCUTER.

Avril 1851.

Quelques-uns de MM. les membres de la Commission ont déjà, lors d'un voyage qu'ils ont fait à Sens, reconnu toute la valeur et toute l'importance de cet ancien édifice; moi-même j'ai accepté avec une vive reconnaissance la mission qui m'a été confiée, considérant ce monument comme unique en son genre, et présentant les dispositions les plus remarquables sous une forme architectonique du premier ordre. C'est donc avec une véritable passion que je me suis mis au travail, et mon désir est qu'il remplisse pleinement le but que je me suis proposé, c'est-à-dire l'étude complète d'un édifice en même temps civil et religieux de la plus belle époque de l'art en France.

Construit sous le règne de saint Louis et sous l'épiscopat de Gauthier Cornu, c'est-à-dire à la fin de la première moitié du XIII^e siècle, le bâtiment qui nous occupe fut élevé d'un seul jet et présente dans toutes ses parties une parfaite unité de style. Il se compose d'un étage souterrain, d'un rez-de-chaussée dans lequel étaient installées l'officialité et les prisons, et d'un premier étage contenant la salle synodale.